



NAO 2016

C'est pas SMART !

Avant l'été, la Direction nous déclarait vouloir avancer les NAO. Il aura fallu attendre vendredi 02 Décembre pour qu'elle nous annonce ces propositions salariales !

Et quand on voit le résultat, on se demande bien pourquoi elle a attendu :

- 0,6% d'Augmentation Générale.
- 1.1% d'Augmentation Individuelle.
- 0.1% d'Augmentation Catégorielle.

D'autre part, la Direction propose des AG plus élevées pour les salaires les plus faibles (AG qui pourraient aller jusqu'à 1% pour les plus bas salaires), sans préciser d'ailleurs pour l'instant ce qu'elle entend par « bas salaires »...car dit comme cela, beaucoup seraient en droit d'y prétendre !

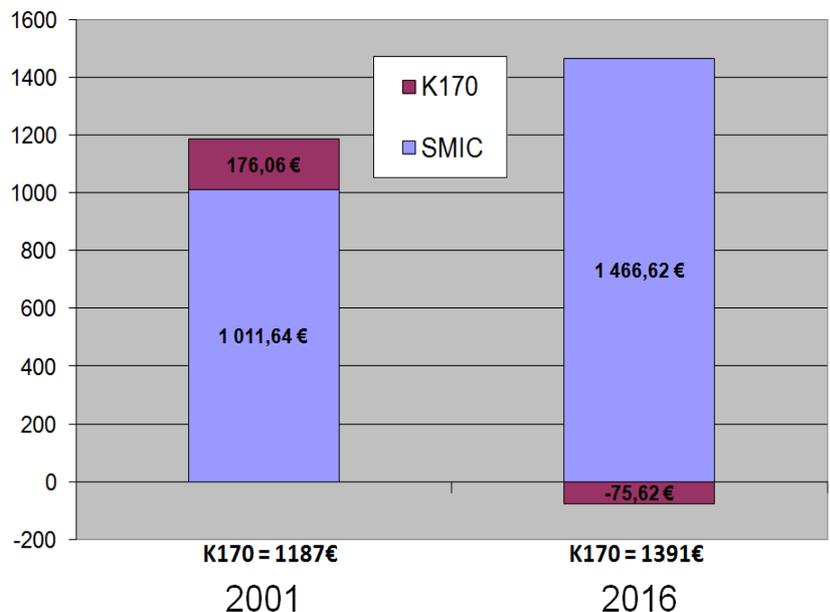
Nous sommes très loin des revendications de la CGT. Et pourtant nos revendications partent du constat très simple et choquant de l'existence de taux horaires sous le taux horaire du SMIC !

Pour nos salaires, nous avons demandé des AG de 5% minimum, en effet :

5% c'est ce qui permettrait de remonter le salaire de base du coefficient 170 au niveau du SMIC.

QUELQUES PRECISIONS :

- Aujourd'hui le coeff.170 est à 1391euros alors que le SMIC est à 1466 euros.
- En 2001, un coeff.170 c'était 1.2 fois le SMIC et un coeff.305 c'était 1.6 fois le SMIC.
- Aujourd'hui, le coeff.170 c'est 0.95 SMIC et le coeff.305 c'est 1.3SMIC.



Comparaison entre le SMIC et le seuil d'accueil du coeff 170

- La Direction complète le salaire de base avec des primes de travaux ou de technicité ou autres pour atteindre le SMIC mensuel...Ces primes ne sont pas là pour cela, elles devraient être là en plus du salaire de base.

ET POUR RAPPEL :

Dans la Convention Collective de la métallurgie, c'est le coefficient 140 qui est payé au SMIC !

-Quand on sait qu'aujourd'hui, aux Chantiers, 3 coefficients (155, 170, 196) ont des salaires d'accueil sous le SMIC,

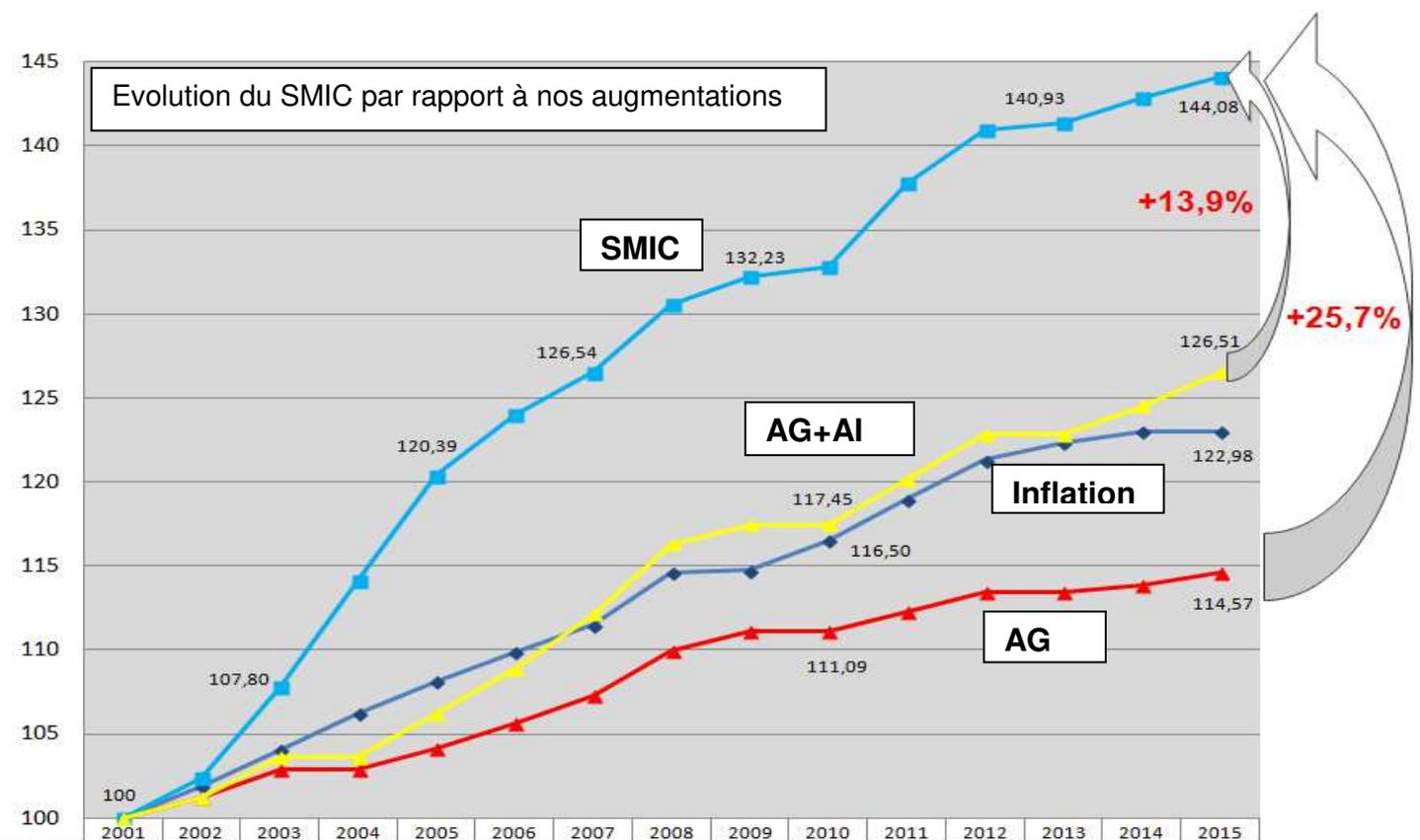
-Quand on sait qu'en 15 ans, les AG de notre entreprise ont pris un retard de 25% par rapport au SMIC,

-Quand on sait que sur la même période, il nous faudrait 14% d'augmentation, pour que les AG et les AI rattrapent l'augmentation du SMIC,

5% d'AG c'est bien un minimum.

C'est un minimum pour que chacun retrouve un salaire correct, et ce quel que soit son coefficient!

Avec ces propositions, la Direction creuse encore l'écart entre le SMIC et la grille des salaires de l'entreprise.



Pour les autres revendications, la Direction répond à la marge à certains problèmes, et renvoie à d'autres négociations à venir.

Et elles vont être nombreuses : GPEC, QVT, handicap, horaires, ancienneté, mobilités, Perco,

Dans une période de charges à 10 ans, nous ne pouvons pas nous satisfaire et encore moins accepter ces propositions au rabais.

Même avec 1% d'AG pour les moins bien lotis d'entre nous, nous laissons nos salaires se dégrader et les nouveaux pourront encore se faire embaucher avec des taux horaires inférieurs au SMIC.

La CGT a invité les autres Organisations Syndicales à un rassemblement intersyndical Jeudi Matin, à l'issue de la nouvelle réunion de négociation.

Nous vous tiendrons informés par voie d'affichage.